



Biosécurité en laboratoire

Objectif :

Informier et sensibiliser les participants aux règles et aux procédures à respecter en laboratoire de confinement biologique.

Contenu :

- Loi, Normes et lignes directrices canadiennes sur la biosécurité.
- Exigences physiques et opérationnelles.

Méthodologie :

Exposé.

Clientèle visée :

Cette formation s'adresse au personnel et aux étudiants travaillant avec du matériel à risques biologiques pour la santé humaine, la santé animale et l'environnement.

Personne-ressource :

Réjean Cantin, spécialiste des risques spécifiques au Service de sécurité et de prévention de l'Université Laval, ainsi qu'agent d'exécution du *Comité universitaire de gestion des risques biologiques de l'Université Laval*.

Durée :

3 heures

Date et endroit :

La date et l'endroit de la formation sont affichés sur le site Web du Services de sécurité et de prévention dès qu'elles sont connues. Cette formation se donne généralement 3 fois par année, au début de chaque session.

Inscription :

L'inscription préalable est obligatoire. Les personnes intéressées à suivre cette formation sont priées de s'inscrire à l'aide du formulaire prévu, sur le site Web du Service de sécurité et de prévention à l'adresse suivante : <https://www.ssp.ulaval.ca/matieres-dangereuses/risques-biologiques/formations-biosecurite/formation-biosecurite-laboratoire-inscription/>

Pour obtenir plus d'informations sur cette formation, veuillez communiquer avec monsieur Guillaume Pagé par courriel Guillaume.Page@ssp.ulaval.ca